

Nouveautés

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT SUR LES CHANGEMENTS APPORTÉS AU CAHIER DES RÈGLEMENTS DES PRIX GÉMEAUX 2010

Le formulaire d'inscription aux prix Gémeaux 2010 sera disponible au www.prixgemeaux.ca/inscription à partir du 4 janvier 2010 et pourra être complété en ligne. Veuillez suivre les instructions.

CAHIER DES RÈGLEMENTS - TÉLÉVISION 2010

> LA SÉLECTION (PAGE 4)

Présélection

4. Dans une catégorie où la durée de visionnement est supérieure à 22 heures, deux comités de présélection sont formés. Chaque comité de présélection se partage le visionnement des émissions inscrites dans la catégorie pour sélectionner un minimum de cinq (5) à un maximum de six (6) émissions ou candidatures. Les émissions ou candidatures des deux comités de présélection seront soumises à un jury de mise en nomination.

> CATÉGORIES DE PRIX

Émissions (page 6)

20. Émission ou série jeunesse : variétés/information

devient

20. Émission ou série jeunesse : variétés/magazine

Métiers (page 7)

Il y a maintenant 2 catégories de décors

52. Décors : toutes catégories dramatiques

53. Décors : toutes catégories variétés, magazines, affaires publiques, sports

Pour toutes les inscriptions dans les catégories d'interprétation, une brève description du personnage est exigée. Cette description doit être conforme à celle apparaissant dans la bible des personnages de l'émission ou de la série.

CAHIER DES RÈGLEMENTS - INTERNET ET NOUVEAUX MÉDIAS 2010

> FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Dans le cas d'un site Web développé pour une émission ou une série, le producteur de l'émission ou de la série et tous ceux qui ont produit le site Web doivent être inscrits.

> ENVOI DU DVD

Identification

L'identification du DVD doit être conforme à celle du formulaire d'inscription envoyé à l'Académie. Ce point est très important, car les DVD ne sont pas envoyés en même temps que le formulaire d'inscription.

Nouveautés SUITE

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT SUR LES CHANGEMENTS APPORTÉS AU CAHIER DES RÈGLEMENTS DES PRIX GÉMEAUX 2010

Identification de l'épisode

Un épisode d'une série peut être identifié par son sous-titre (ex. : « Lili rentre à l'école »), son numéro (ex. : « épisode 25 ») ou sa date de diffusion (ex. : « épisode du 21/10/09 »).

Si dans une catégorie donnée, dans votre formulaire d'inscription, l'épisode soumis est « épisode 25 », votre DVD doit être identifié « épisode 25 » et non pas, par exemple, « épisode du 21/10/09 ».

Dans l'identification, le sous-titre est préférable au numéro d'épisode, mais le numéro est préférable à la date de diffusion. Il se peut cependant que les épisodes d'une série ne comportent pas de sous-titre.

Double identification

Évitez d'écrire par exemple : « épisode 25 - 21/10/09 », car le manque d'espace nous limite à une seule identification.

Information superflue

Dans la mesure du possible, évitez d'écrire par exemple : cie de postproduction.

Pochette de présentation

Le DVD devra être dans une **POCHETTE DE PAPIER AVEC UNE FENÊTRE** pour bien voir l'identification. Libellez le CD selon le modèle suivant :

